

## **AU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 16 octobre 2019 à 20 heures 15 sous la présidence de Monsieur DESCOURAUX Marc, Maire.

Madame SIMON est désignée secrétaire de séance.

Monsieur LAURENT qui est absent a donné pouvoir à Monsieur DESCOURAUX, Monsieur GAYRAUD à Monsieur ROUX, Madame BUCHARD à Monsieur PRIME, Monsieur MARTINEZ à Monsieur PINIER, Mesdames DESBOIS est absente.

N'ayant aucune remarque sur le compte rendu de la séance du 28 août 2019, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Les décisions prises lors de la séance du 16/10/2019 et les informations données sont les suivantes.

### **RLPi**

Il est rappelé que le transfert du pouvoir de police des Préfets vers les maires pour l'instruction de dossiers concernant les enseignes et les publicités engendre une nouvelle compétence pour les communes.

Comme pour les dossiers d'urbanisme, le service ADS de Châteauroux Métropole peut instruire les demandes des communes membres. Le prix demandé est de 63 € par dossier, sachant que la commune est très peu concernée et que le nombre de dossier restera anecdotique.

Accord du conseil pour l'instruction des demandes par Châteauroux Métropole.

### **PLANS DE FINANCEMENT**

Sur le domaine routier de la commune, 2 dossiers sont envisagés et à l'étude.

- Les trottoirs de l'allée des trembles et d'une partie de la rue de la Gayerterie pour un montant prévisionnel de 18.000 € TTC
- Le reprofilage de la rue des Ormes pour un montant prévisionnel de 25.000 € TTC.

Pour chacun des 2 dossiers, une demande de subvention au titre du FAR 2020 est déposée. Il est proposé de solliciter une aide à hauteur de 30 % des montants des travaux HT.

Accord du conseil.

### **PERSONNEL COMMUNAL**

Un contrat de travail a été signé avec un agent en février 2019 au titre de l'article 3-1<sup>e</sup>, en raison d'un accroissement temporaire de l'activité.

La loi autorise la signature d'un CDD sur un emploi non permanent (article 3-1<sup>e</sup>) pour une « durée de 12 mois maximum compte tenu le cas échéant, du renouvellement du contrat, pendant une période de 18 mois consécutifs ».

Accord du conseil pour la prolongation du contrat jusqu'au 12<sup>ème</sup> mois autorisé.

### **PLANTS HORTICOLES 2019**

Signature de la convention avec Châteauroux Métropole pour l'année 2019 pour un montant de 1.147,02 € TTC.

Il est signalé que l'objectif sur le poste « espaces verts » est de planter de plus en plus de vivaces et de revoir les plants utilisés et de supprimer les jardinières. Monsieur PASCAUD indique que compte-tenu du réchauffement climatique et ses conséquences, les plantes méditerranéennes pourraient également être de plus en plus plantées dans les années à venir.

### **SEMAINE SANS ECRANS**

L'action « semaine sans écrans » réalisée pendant l'année scolaire 2018-2019 avec les enfants de l'école va être reconduite.

Elle est prévue entre le 6 et le 10 avril 2020.

Les activités proposées ne sont pas encore totalement arrêtées.

Le thème en sera la nature et l'environnement. (création d'hôtel à insectes ...)

Il est proposé l'ouverture d'une ligne budgétaire de 300 € pour cette action pour le règlement du matériel et la participation à un spectacle.

### **VOIRIE**

- Court de tennis : en collaboration avec la FFT, un mémoire technique est rédigé sur les malfaçons du court de tennis afin d'être déposé auprès de l'assurance de la commune. En effet, + de 50 % du court sonne creux et un problème de sous-épaisseur est identifié. La prochaine étape consiste en une expertise qui reste à fixer.
- Eclairage public : la continuité du passage en LED d'une partie de la rue George Sand ainsi que le parking du gymnase de la commune est prévu semaine 44 (entreprise TP Réseaux).
- Voie entre l'allée Abbé Pierre et le cabaret l'audacieux : le département envisage la création d'une nouvelle voie entre le giratoire « Les Menas » et la voie créée pour aller au cabaret « l'audacieux ». Il propose que la nouvelle voie et celle créée en parallèle du giratoire soient intégrées au domaine public de la commune.

Accord du conseil

### **QUESTIONS DIVERSES ET INFOS**

- à compter du jeudi 17 octobre, le commerce « Baraque à Frites » revient tous les jeudis sur le parking de la salle des fêtes.

- espace cinéraire : les 2 cavurnes installées au cimetière ont été allouées. Il convient de prévoir l'acquisition de 4 nouveaux monuments.

Accord du conseil pour un montant de 3.520 € TTC

- U15 basket : l'équipe de basket U15 garçons demande que leur soit allouée une subvention exceptionnelle.

En effet, la montée en régionale de cette équipe va entraîner des déplacements plus importants et la location d'un mini bus est indispensable.

Accord du conseil pour un montant de 1.500 €.

- problème chats errants : Monsieur le Maire a été alerté par une habitante de la prolifération de chats errants dans certaines rues.

Pour contrer ce problème, il est proposé d'attraper certains d'entre eux et de les faire stériliser (si leurs propriétaires ne peuvent pas être identifiés) aux frais de la commune avec le soutien d'une association.

Après discussion, la majorité du conseil n'est pas d'accord pour cette solution.

Dans un 1<sup>er</sup> temps, un courrier va être déposé dans les boîtes à lettres des habitants des rues concernées afin d'évoquer le problème de prolifération des chats.

- date du repas des anciens : jeudi 28 novembre

- analyse eau : Madame DUBREUIL indique qu'un article paru dans la NR a fait part de trace de pesticides dans les analyses d'eau de la commune.

Il est indiqué que les résultats des analyses sont dans les normes (erreur dans l'article sur l'unité retenue) et qu'il faut se rapprocher de l'ARS pour plus d'informations. Par ailleurs, les bulletins d'analyses sont affichés sur les panneaux publics à l'entrée de la mairie.

La séance est levée 21h20.